

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'élimination des déchets

2022



Communauté de communes
Andaine Passais



ccandainepassais.fr • 02 33 37 95 15
accueilsiege@ccandainepassais.fr
26 avenue Léopold Barré - Juvigny Sous Andaine
61140 JUVIGNY VAL D'ANDAINE

Antenne locale • 02 33 38 88 20
accueilannexe@ccandainepassais.fr
6 place du Marché - Passais la Conception
61350 PASSAIS VILLAGES

SOMMAIRE

Introduction	page 2
I - Les indicateurs techniques	page 5
I-A La collecte des ordures ménagères	page 5
I-A2 Traitement et performances des OM	page 6
I-B La collecte sélective	page 7
I-B2 Traitement et performances de la collecte sélective	page 7
I-C Les déchèteries intercommunales	page 13
II- Les indicateurs financiers	page 18
II-A Les ordures ménagères	page 18
II-B La collecte sélective	page 18
II-C Les déchèteries intercommunales	page 20
II-D Bilan financier global	page 20
III - Les actions mises en place et les actions programmées	page 22
ANNEXES	page 23
Annexe 1 : Les points de collecte d'apport volontaire	page 23
Annexe 2 : Organisation et desserte des collectes en porte-à-porte des OMR	page 25
Annexe 3 : Répartition tonnages / déchèteries 2022	page 26

PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DE SA COMPETENCE « GESTION DES DECHETS »

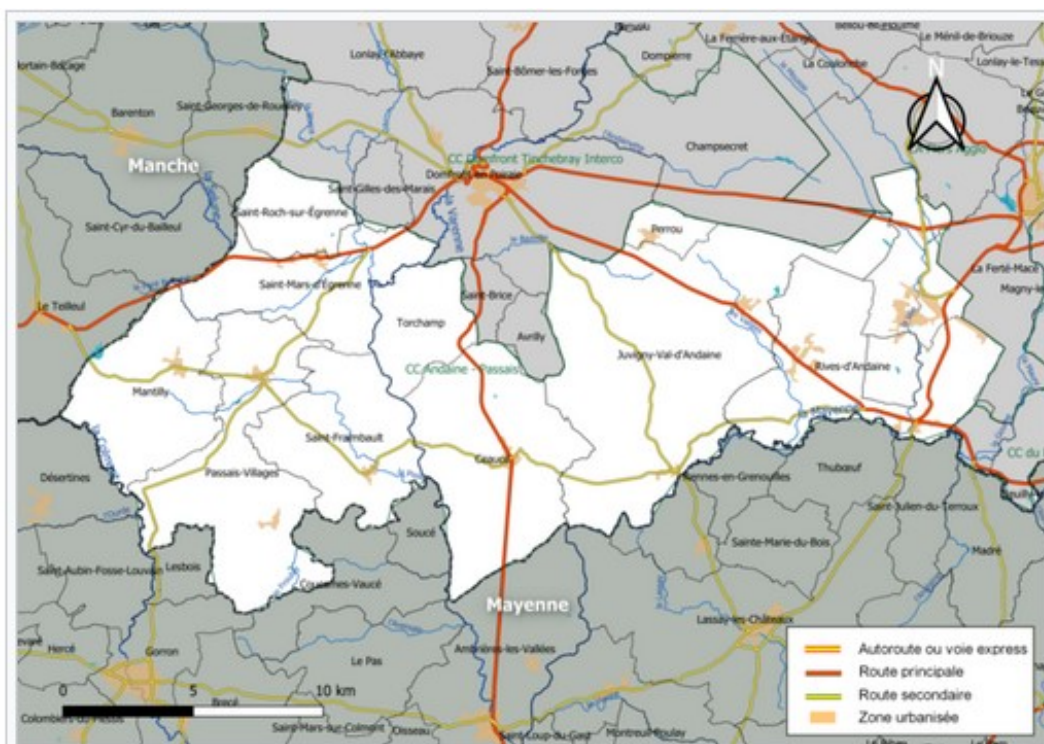
La Communauté de Communes Andaine-Passais (CCAP) est née dans le cadre de la loi NOTRE au 1^{er} janvier 2017, de la fusion des Communautés de Communes du Bocage de Passais et du Pays d'Andaine.

Elle compte 13 480 habitants (population légale au 01/01/2022) et regroupe 12 communes :

Bagnoles de l'Orne Normandie, Céaucé, Juvigny Val d'Andaine, Mantilly, Passais-Villages, Perrou, Rives d'Andaine, Saint-Fraimbault, Saint Mars d'Egrenne, Saint Roch sur Egrenne, Tessé-Froulay, Torchamp.

La Communauté de Communes Andaine-Passais se situe dans le sud-ouest du département de l'Orne, à la limite de la Manche et de la Mayenne. Son territoire correspond au canton de Bagnoles de l'Orne.

La Communauté de Communes est essentiellement composée de communes rurales à habitat dispersé. Bagnoles de l'Orne Normandie se distingue en qualité de station thermale et touristique avec un centre plus important constitué de nombreux immeubles collectifs et qui voit sa population doubler pendant la saison thermale, de février à novembre. Saint Fraimbault, village fleuri, accueille également de nombreux touristes.



Carte de la communauté de communes Andaine - Passais au 1^{er} janvier 2019.

CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES	SURFACE (en km ²)	335,30
	POPULATION	13 480
	DENSITE (en habitants / km ²)	40,20

La CC Andaine-Passais exerce la compétence « Environnement », comprenant la collecte et le traitement des Déchets Ménagers Résiduels (DMR) et assimilés, du tri sélectif et la gestion des 4 déchèteries.

Au 1^{er} octobre 2018, le règlement de collecte est entré en vigueur.

Il décrit les modes de collecte et d'enlèvements, par secteur et par types de déchets, et fixe les droits et obligations des usagers. Il est librement consultable dans les mairies des communes membres.

Conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, obligation est faite pour les collectivités exerçant la compétence dans le domaine de la gestion et de l'élimination des déchets ménagers, d'établir un rapport annuel technique et financier sur l'exercice de cette compétence.

Le rapport ainsi rédigé présente la compétence « collecte, transport et traitement des déchets ménagers et assimilés », gérée par la CC Andaine-Passais.

Il est présenté à l'assemblée délibérante, avant d'être mis à disposition du public dans les bâtiments administratifs du territoire.

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- Rassembler et mettre en perspective, dans une **logique de transparence**, les données existantes sur le sujet.
- Permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, **favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets**, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre **rôle dans la gestion locale des déchets**.

Les habitants de la CC Andaine-Passais peuvent déposer leurs déchets ménagers en Porte A Porte (**PAP**) dans les bourgs de manière hebdomadaire au jour indiqué en annexe, et à des points bien définis et dans les Points d'Apport Volontaire (**PAV**).



Conteneur OM Eco Bois



Colonnes destinées à la collecte sélective

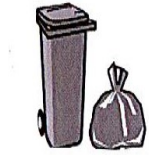
Pour la collecte sélective un parc de colonnes est mis à disposition des habitants sur chaque commune. Quatre déchèteries sont également présentes sur le territoire : Juvigny sous Andaine, Couterne, Céaucé et Passais la Conception.

(Localisation des points de collecte sélective par commune en annexe 1)

Destination des déchets produits par les ménages

COLLECTE

TRAITEMENT



OM résiduelles



CVED de Pontmain

Déchets des ménages



Emballages ménagers recyclables

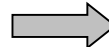


Centre de tri SECHE Changé (53)

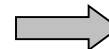


verre

Verreries de Vayres (33), Reims (51) et Wingles (62)



Bornes textiles



Flers



Bornes livres à La Chapelle d'Andaine,
Passais la Conception et Bagnoles de l'orne



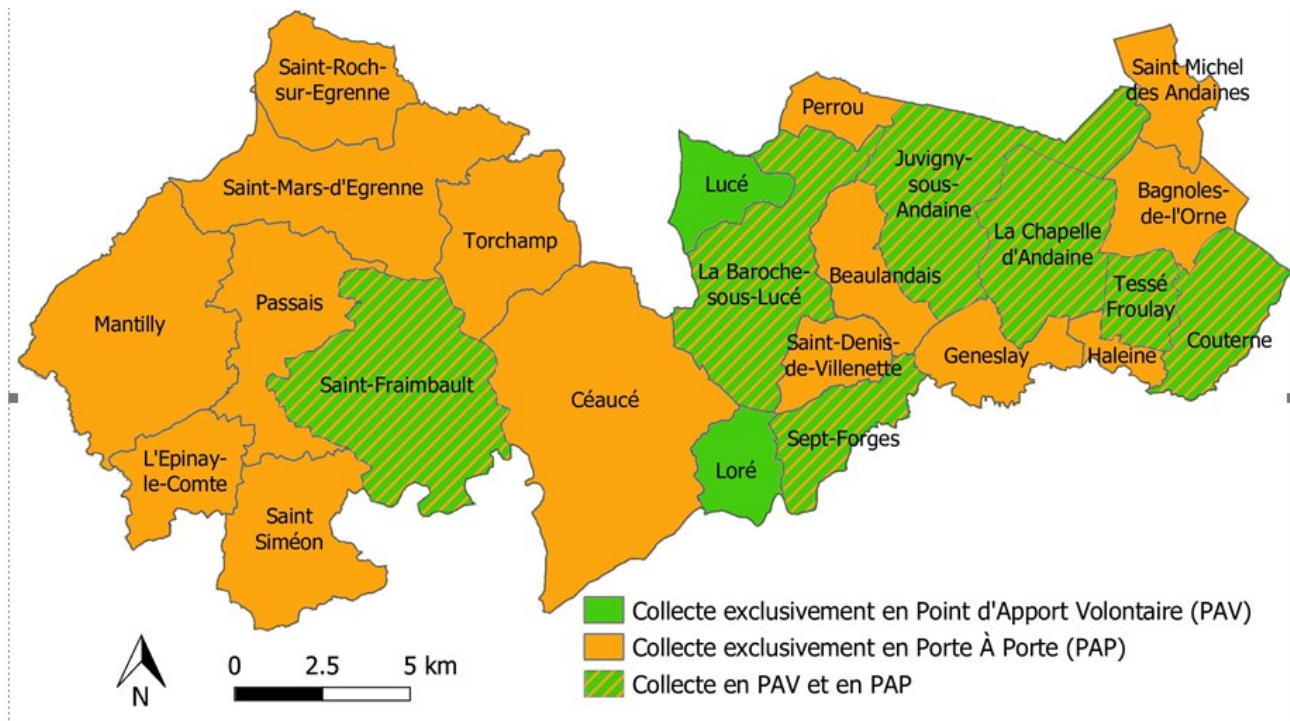
44 rue Jacques Durmeyer - Flers

I-A LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le parc de collecteurs de la CC Andaine-Passais est composé de bacs roulants et de conteneurs

	
49 Eco Bois et Eco 5000	238 bacs roulants

Schéma du mode de collecte des OMR sur le territoire de la Communauté de Communes Andaine-Passais



En raison des disparités au sein des communes nouvelles, cette carte reprend les communes déléguées

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) se fait en porte à porte (PAP) dans les centre-bourgs et en point d'apport volontaire (PAV) pour les campagnes.

Seules les communes historiques de Lucé, Loré et Saint Denis de Villeneuve ne sont pas desservies par le PAP et ne disposent que de points d'apports volontaires.

Les communes historiques de l'ancienne Communauté de Communes du Bocage de Passais sont collectées exclusivement en PAP.

Sur la commune de Tessé-Froulay, il n'existe que 2 points fixes (lieux-dits les Buards et l'Erable, comptés en PAP).

« Collecte en Porte A Porte :

Est **aussi** considérée comme collecte en porte à porte, la collecte en point fixe et en point de regroupement tel que défini ci-après :

- Point fixe : lieu où sont placés en permanence des bacs roulants à usage collectif dans lesquels les usagers viennent déposer leurs déchets ménagers ;
- Point de regroupement : lieu où les usagers déposent leurs contenants individuels (sacs ou bacs) préalablement à la collecte ; en cas de collecte en bacs, après la collecte les usagers récupèrent leurs bacs et les remettent sur leur propriété »

La collecte des déchets ménagers (résiduels), en Porte à Porte et en Point d'Apport Volontaire, est réalisée par la Société VEOLIA PROPTE ENVIRONNEMENT depuis le 1^{er} août 2018 sur l'ensemble du territoire, marché renouvelé en juillet 2021.

Fréquence de collecte des résiduels :

La collecte en porte à porte a lieu à raison d'une fois par semaine.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la commune déléguée de Bagnoles de l'Orne est collectée 1 fois par semaine (le lundi), une deuxième collecte est effectuée le jeudi matin pour les gros producteurs.

Pour les PAV, les conteneurs sont également collectés une fois par semaine.
(Organisation et fréquence de collecte par commune en annexe 2)

I-A2 TRAITEMENT ET PERFORMANCES DES ORDURES MENAGERES

Performance OM PAP/PAV

Année	Nombre d'hab.	Tonnage OM En PAP	Tonnage OM En PAV	Tonnage total collecté	Performance Kg/hab./an	Evolution de la performance N-1 (kg/hab./an)
2020	13 546	2 231,04	573,36	2804,40	207,03 kg	
2021	13 517	2 251,10	585,00	2 836,10	209,82 kg	+2,79
2022	13 480	2 187,24	595,20	2 782,44	206,41 kg	- 3,41

Pour l'année 2022, ce sont 2 782,44 t de déchets ménagers résiduels (DMR) provenant de la CC Andaine – Passais qui ont été incinérés à Pontmain.

Soit une réduction de 53,66 tonnes par rapport à l'année précédente.

I-B LA COLLECTE SELECTIVE

Seule la commune de Bagnoles de l'Orne (soit 2 783 habitants) dispose d'une collecte sélective en Porte à Porte pour les emballages légers, excepté le camping municipal qui dispose d'un point d'apport volontaire.

Sur le reste du territoire des conteneurs en PAV sont mis en place, à raison d'un minimum par commune déléguée.

Le verre est collecté en PAV sur l'ensemble du territoire.

La collecte sélective en Porte à Porte et en Point d'Apport Volontaire (PAP et PAV) a été réalisée par la Société VEOLIA PROPLETE ENVIRONNEMENT sur l'ensemble du territoire.

La collectivité met à disposition des communes et des équipements publics, 158 conteneurs répartis sur le territoire, à savoir :

- 63 conteneurs à verres
- 49 conteneurs pour le plastique, briques alimentaires, emballages métalliques
- 43 conteneurs pour les cartons et papiers

I-B2 TRAITEMENT ET PERFORMANCES - COLLECTE SELECTIVE

1 - TONNAGES COLLECTES EN 2022

POPULATION	TONNAGE VERRE	TONNAGE EMBALLAGES LEGERS
13 480 habitants	601,3 (+ 90,16 t)	550,76 (+ 16,62 t)
	PERFORMANCE kg / hab. / an	PERFORMANCE kg / hab. / an
	44,61 (37,81)	40,86 (39,52)
	PERFORMANCE GLOBALE DE LA COLLECTE SELECTIVE	
	85,47 kg / hab. / an (77,33kg/hab.)	

*Les emballages légers comprennent les plastiques, métaux, briques alimentaires, papiers et cartons
Les chiffres entre parenthèses sont les données pour l'année 2021.*

2 - REFUS DE TRI

Tout matériau non exploitable est classifié en refus de tri et ne pourra être recyclé, ce qui entraîne un manque à gagner en recettes auprès des repreneurs.

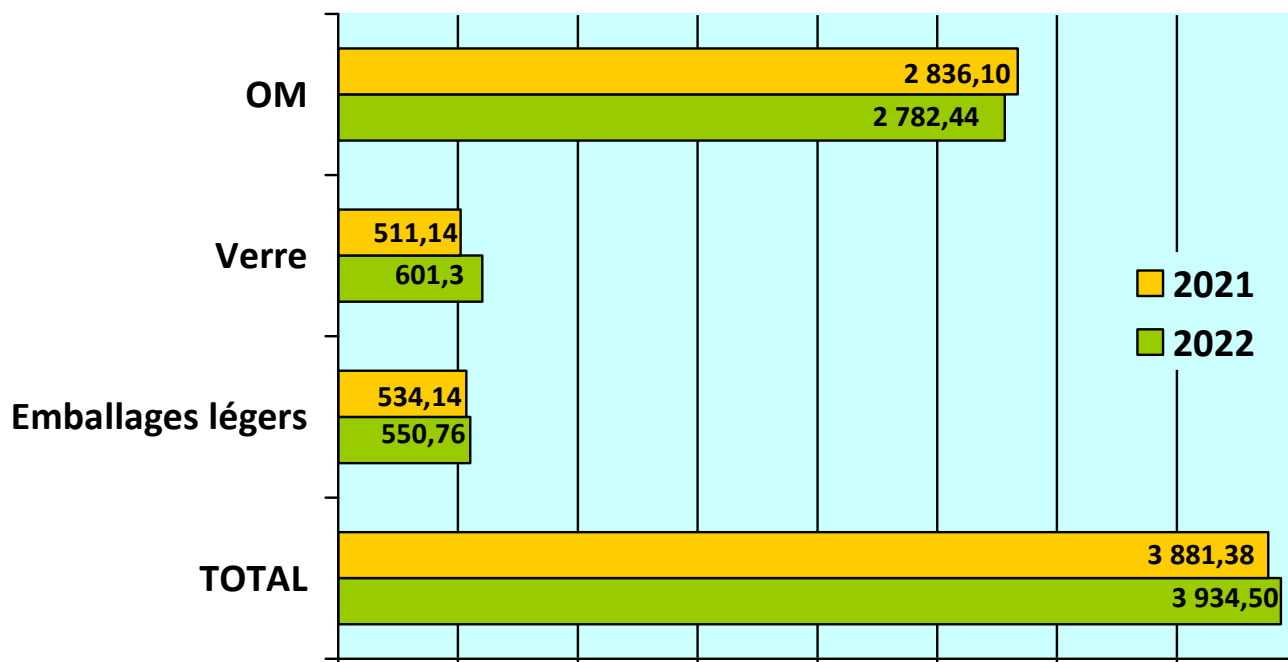
Notre centre de tri a attiré notre attention sur des erreurs courantes :

Les refus indésirables :

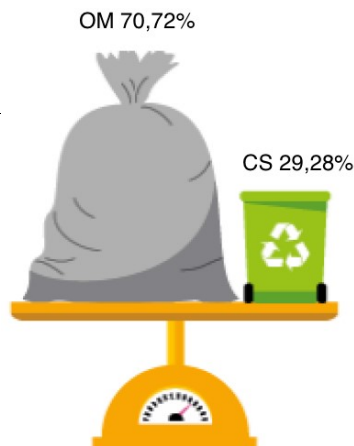
- Les déchets d'équipement électriques et électroniques **A DEPOSER OBLIGATOIREMENT EN DECHETERIE.**
- Les DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) – exemple : pot de peinture, aérosol, produits phytosanitaires et produits dangereux... **A DEPOSER OBLIGATOIREMENT EN DECHETERIE.**
- Les piquants-coupants et déchets de soins **en augmentation.**
Le centre de tri a développé des affiches sur les bons et mauvais gestes :



EVOLUTION DES TONNAGES DE COLLECTE PAR MATERIAU (CS ET OMR)



2020 : CS 27,96 % / OMR 72,04 %
 2021 : CS 26,88 % / OMR 73,20 %



Performance de la collecte sélective en 2022
 85,47 kg/hab.

On constate une baisse du tonnage des ordures ménagères collectées en lien avec la baisse de la population, et une forte augmentation (+ 8,16 kg/hab.) de la collecte sélective due notamment au verre (+ 90,16 t), recyclable à l'infini.

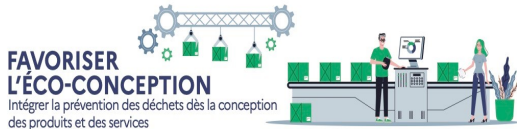
En 2022 un habitant a produit 3,41kg d'ordures ménagères de moins qu'en 2021, alors que la collecte sélective n'a augmenté que de 1,33 kg/habitant. Il faudra que la part d'OM (70,72%) continue de baisser pour la lier aux bons gestes de tri.

Un travail de communication devrait être fait afin d'inciter à changer les habitudes de consommation pour réduire la production globale de déchets.

Avec l'obligation légale de séparer les biodéchets des OMR au 01/01/2024, on espère voir une baisse significative de la production d'OMR souhaitée dans le cadre du Plan National de Prévention des Déchets (PNPD. Voir ci-dessous).

PLAN NATIONAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.



LES OBJECTIFS À ATTEINDRE D'ICI 2030

- > Réduire de **5%** les déchets d'activités économiques
- > Réduire de **15%** les déchets ménagers et assimilés
- > Réduire de **50%** le gaspillage alimentaire
- > Atteindre l'équivalent de **5%** du tonnage des déchets ménagers en matière de réemploi et réutilisation

Retrouvez la concertation du public sur le plan de prévention des déchets :
www.prevention-dechets.gouv.fr

Le plan national de prévention des déchets s'articule autour de 5 axes :

1. Favoriser l'éco-conception : intégrer la prévention des déchets dès la conception des produits et des services.
2. Allonger la durée de vie des produits : entretien et réparation
3. Développer le réemploi et la réutilisation
4. Engager les acteurs publics dans des démarches de prévention des déchets
5. Lutter contre le gaspillage et réduire les déchets : Réduire la production de déchets, réduire la consommation de produits à usage unique, lutter contre le gaspillage alimentaire.

Le PNPD fixe des objectifs quantifiés à atteindre d'ici 2030 :

- Réduire de **5%** les déchets d'activités économiques
- Réduire de **15%** les déchets ménagers et assimilés
- Réduire de **50%** le gaspillage alimentaire
- Atteindre l'équivalent de **5%** du tonnage des déchets ménagers en matière de réemploi et réutilisation

Source : *Ministère de la transition écologique*

Traitement des recyclables secs (papiers/cartons et plastiques/métaux) collectés :

Localisation des unités de traitement

Période	COLLECTE ET TRANSPORT	TRAITEMENT ET TRI
Année 2022	VEOLIA PROPLETE ENVIRONNEMENT ZA LA REMAIZIERE 61790 SAINT PIERRE DU REGARD	SECHE CHANGE Les Hêtres CS 200200 53811 CHANGE

Pour la valorisation du verre :

En 2022, Le flux « verre » a été collecté par la société VEOLIA PROPLETE.
Le verre est totalement dirigé vers la filière de recyclage OI France.

Eco TLC - convention avec AGIR LA REDINGOTE

L'association « AGIR » met gracieusement 11 collecteurs destinés aux textiles, linges et chaussures (TLC) sur le territoire.

Pour l'année 2022, ce sont 31,875 tonnes qui ont été valorisées (réemploi) ou recyclées.
Les matières non réemployées sur Alençon et Flers ont été envoyées à la société GEBETEX, membre de la Federec (Fédération professionnelle des entreprises du recyclage) située à Vernon en Normandie.

A Céaucé des conteneurs sont mis à disposition par l'association « Le Relais » et le « Lion's Club » du domfrontais et à Passais la Conception, une antenne « Emmaüs » récupèrent les TLC.
Les performances de collecte ne nous sont pas communiquées.

La CC Andaine - Passais n'a pas perçu de soutien pour l'année 2022 par ReFashion, l'éco-organisme agréé pour les TLC.

Les points de collecte sur le territoire :

Bagnoles de l'Orne

- Parking gare
- Parking magasin Casino

Couterne :

- Mairie

Juvigny sous Andaine :

- Parking de la Communauté de Communes
- Au stade

La Baroche sous Lucé

- Parking épicerie

La Chapelle d'Andaine :

- Parking salle Roland Flécharde
- Parking magasin Carrefour

Passais la Conception

Saint Fraimbault :

- PAV Ateliers Municipaux

Mantilly :

- Stade

St Mars d'Egrenne :

- Mairie

A déposer en sacs fermés (30L maxi)

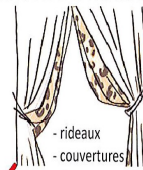
VETEMENTS

(bon état ou usagers)



- homme
- femme
- enfant

LINGE DE MAISON



- rideaux
- couvertures
- draps
- nappes
- tissus

CHAUSSURES

- baskets
- chaussures (bon état ou usagées)



MAROQUINERIE

- sac à main
- cartable
- sac de sport



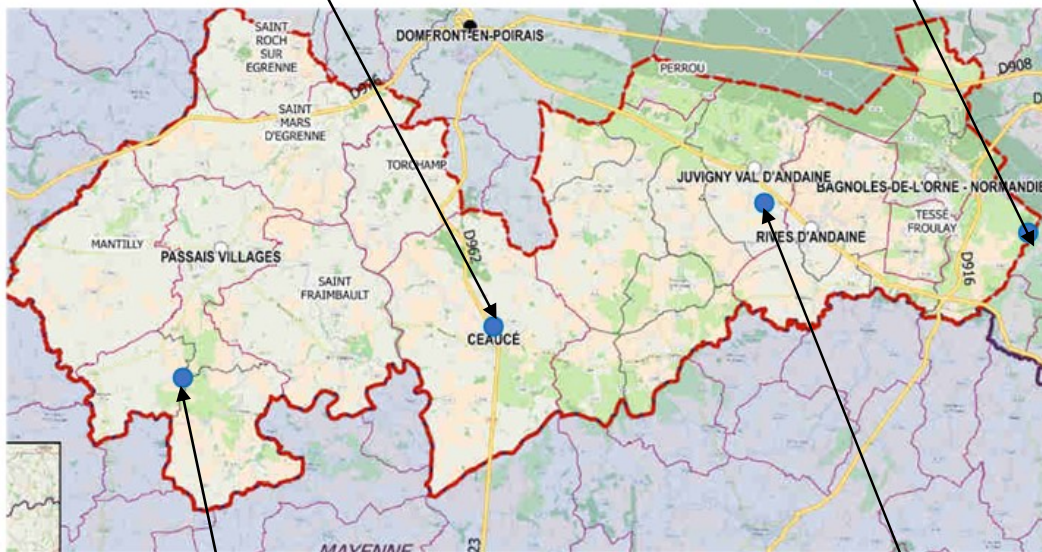
I-C : LES DECHETTERIES INTERCOMMUNALES



La Communauté de Communes Andaine-Passais possède et gère les 4 déchèteries réparties sur le territoire.

L'accès à la déchèterie est gratuit pour les particuliers et les professionnels.

Depuis 2020 les déchèteries disposent d'un règlement intérieur que les usagers peuvent consulter sur simple demande.



Déchetteries



PASSAIS LA CONCEPTION Les Miserais – Passais la Conception 61350 PASSAIS VILLAGES

☎ 06 99 94 03 27

	Hiver (du 1/10 au 31/3)		Été (du 1/4 au 30/9)	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		14h – 16h45		14h – 17h45
Mercredi		14h – 16h45		14h – 17h45
Samedi	9h – 11h45	14h – 16h45	9h – 11h45	14h – 17h45

Nombre d'heures d'ouverture : 11h en hiver / 14h en été

CEAUCE Zone Artisanale 61330 CEAUCE

☎ 06 18 78 21 21

	Hiver (du 1/10 au 31/3)		Été (du 1/4 au 30/9)	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		14h – 16h45		14h – 17h45
Mercredi		14h – 16h45		14h – 16h45
Jeudi	10h – 11h45		10h – 11h45	
Vendredi		14h – 16h45		14h – 17h45
Samedi	9h – 11h45	14h – 16h45	9h – 11h45	14h – 17h45

Nombre d'heures d'ouverture : 16h15 en hiver / 18h30 en été

JUVIGNY SOUS ANDAINE Rue de la Gare - Juvigny-sous-Andaine - 61140 JUVIGNY VAL D'ANDAINE

☎ 06 18 78 19 98

	Hiver (du 01/10 au 31/03)		Été (du 01/04 au 30/09)	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		14h – 16h45		14h – 17h45
Mardi		14h – 16h45		14h – 17h45
Mercredi		14h – 16h45		14h – 17h45
Jeudi	10h – 11h45		10h – 11h45	
Vendredi		14h – 16h45		14h – 17h45
Samedi	9h – 11h45	14h – 16h45	9h – 11h45	14h – 17h45

Nombre d'heures d'ouverture : 20h en hiver / 25h en été

COUTERNE Lignou - Couterne - 61410 RIVES-D'ANDAINE

☎ 06 35 98 41 21

	Hiver (du 01/10 au 31/03)		Été (du 01/04 au 30/09)	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		13h30 – 16h45		13h30 – 17h45
Mardi	9h – 11h45		9h – 11h45	
Mercredi		14h – 16h45		14h – 17h45
Jeudi	9h – 11h45	14h – 16h45	9h – 11h45	14h – 17h45
Samedi	9h – 11h45	13h30 – 16h45	9h – 11h45	13h30 – 17h45

Nombre d'heures d'ouverture : 22h en hiver / 26h en été

- * Les déchetteries sont équipées de :
 - Bennes pour recevoir : déchets verts, cartons, ferrailles, encombrants, bois, gravats et mobilier
 - Fûts pour recevoir : les huiles minérales, les filtres à huile, les huiles végétales, les piles usagées
 - Caisses palette de 580 litres pour les bidons souillés, les produits pâteux (peintures, vernis, cires...)
 - Armoire DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) avec caisse « crocodile » pour les produits phytosanitaires, les aérosols, les solvants diluants, les acides, les bases, les comburants, les radiographies, les produits non identifiés...
 - Un espace au sol et des caisses grillagées pour les DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)
 - Bac roulant pour les cartouches d'encre
 - Boîtes pour les ampoules et les néons

* Une aire de stockage de branchages est à disposition des usagers des déchetteries de Passais et de Juvigny sous Andaine. Le broyage est effectué plusieurs fois par an permettant ainsi de diminuer les frais de transport.

Les pneus et déchets amiantés sont strictement interdits.

REPARTITION DES TONNAGES ENLEVES PAR MATERIAU

(Détail par déchetterie en annexe 3)

	Tout-venant	Gravats inertes	Gravats non inertes	Bois	Tontes / Branchages	Cartons	Ferrailles	Mobilier
Nombre d'enlèvement	315	15	12	86	198	106	52	70
Tonnage	1 413,57	133,80	62,10	311,78	1 288,32	104,95	189,5	169,06

La mise en place de bennes cartons et bois sur le site de Couterne a permis de faire baisser fortement le tonnage du flux « encombrant ». Une partie de celui-ci est dorénavant valorisé alors qu'il était destiné à l'enfouissement auparavant.

La baisse des tonnages des déchets verts ne traduit aucunement un changement de pratique mais est due aux conditions climatiques.

A ces tonnages, s'ajoutent :

- 49,122 tonnes de DDS (déchets diffus spécifiques : **déchets issus de produits chimiques présentant un risque pour la santé et l'environnement**. Ils nécessitent un traitement spécifique et doivent être collectés séparément des ordures ménagères.)
- 2,692 tonnes de piles ;
- 137,329 tonnes d'appareils électriques et électroniques (D3E) (données 2021 : 153 t)

Filière de traitement des matériaux collectés dans les déchetteries

Déchets	Traitement
Tout venant	Enfouissement
Tontes	Plate-forme Compostage agriculteurs
Branchages	Plate-forme Compostage agriculteurs
Inertes/Gravats	Enfouissement classe 3
Ferrailles	Recyclage
Cartons	Valorisation matière
Bois de classe B	Panneaux de particules Fabrication combustible (100 %)
DEEE	Recyclage /Valorisation/Élimination
Piles	Valorisation matière
Batteries	Valorisation matière
Huiles minérales	Valorisation matière
Huiles végétales	Valorisation matière
Autres DDS	Valorisation énergétique et recyclage
Ampoules / néons	Valorisation matière
Cartouches d'encre	Valorisation matière
Meubles	Valorisation

Collecte D3E



Les tonnages des D3E (Déchets d'Équipement Électrique et Électronique) enlevés et réemployés par l'éco-organisme OCAD3E, pour l'année 2022 :

Déchetterie	Tonnages enlevés / déchèterie				Total
	GEM Hors Froid	GEM Froid	Ecrans	PAM	
Juigny	12,56	9,584	2,224	17,862	42,23
Couterne	12,693	7,41	3,213	16,507	39,823
Passais	11,099	5,795	2,736	14,923	34,553
Céaucé	5,232	3,332	2,736	9,423	20,723
	41,584	26,121	10,909	58,715	137,329

GEM : gros électroménager

PAM : petits appareils ménagers

Le tonnage de D3E collectés en 2022 est de 137,329 t pour l'ensemble des déchèteries du territoire soit une performance de 10,19 kg/hab/an. Le soutien s'est élevé à 12 384,71 €.

Collecte ECOMOBILIER

La collectivité a signé une convention avec ECOMOBILIER, éco-organisme chargé de collecter et valoriser le mobilier usagé pour lui offrir une deuxième vie, en le recyclant ou en l'utilisant comme source d'énergie.

Des bennes sont à disposition sur les sites de Couterne et Juvigny sous Andaine. La déchèterie de Passais la Conception sera équipée en 2023.

Que deviennent les matériaux issus des DEA après leur collecte, tri et préparation ?



*DEA = Déchets d'Eléments d'Ameublement

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'éco-participation, un outil au service de la protection de l'environnement

Depuis le 15 novembre 2006, **tous les produits électriques et électroniques vendus aux ménages, en ligne ou en magasin, sont soumis à l'éco-contribution** (ou éco-participation) dont le montant s'ajoute, de façon visible et transparente, au prix de chaque produit.

Perçue auprès du consommateur au moment de l'achat, **cette contribution environnementale constitue la principale ressource financière de la filière des éco-organismes qui la reverse sous forme de soutiens aux collectivités territoriales compétentes.**

La valorisation par séparation des matières

Pour **valoriser les déchets** d'équipements électriques et électroniques, il convient de **séparer les matières premières**, par une série de procédés mécaniques et physiques appelée "**le broyage tri matière**". Les matières récupérées en bout de chaîne seront **réinjectées dans le circuit de fabrication** d'équipements neufs.

Chapitre II : LES INDICATEURS FINANCIERS

Le service de collecte et de traitement des déchets est financé principalement par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), les repreneurs de matériaux en déchetteries et en collecte sélective, ainsi que par les organismes de soutiens.

La recette TEOM pour l'année 2022 s'élève à 1 666 626 €.

II-A LES ORDURES MENAGERES

PRESTATION	PRESTATAIRES	MONTANT
COLLECTE	VEOLIA	518 078,90 €
TRAITEMENT	SUEZ ECOSYNERGIE	381 998,45 €
DIVERS		9 510,88 €
SALAIRES ET CHARGES		26 048,61 €
RECETTES	REMBOURSEM ^T ASSURANCE	3 423,22 €
TOTAL		-932 213,62 €
COÛT DE REVIENT / HAB. / AN		69,15 €

Le coût de revient de la collecte et du traitement des ordures ménagères a augmenté de 16 % en 2022 par rapport à l'année 2021 (59,80 € / hab. en 2021 et 49,39 € / hab. en 2020).

II-B LA COLLECTE SELECTIVE

PRESTATION	PRESTATAIRES	MONTANT
COLLECTE	VEOLIA	304 943,81 €
TRAITEMENT	SECHE	141 401,10 €
DIVERS		73 495,44 €
SALAIRES ET CHARGES		26 048,61 €
TOTAL DES DEPENSES		-545 888,96 €
RECETTES (vente de bacs, de matériaux aux repreneurs et soutien CITEO, remb ^t assurances, récupération TVA)		258 655,21 €
TOTAL		-287 233,75 €
COÛT DE REVIENT / HAB. / AN		21,31 €

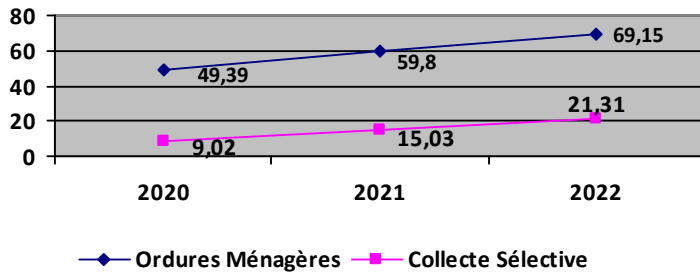
VEOLIA PROPLETE reprend différents matériaux issus de la collecte sélective : carton, plastique (PET Clair, PET Foncé et PEHD, Acier et Alu).

En 2022, SPHERE a repris les JRM (Journaux, Revues, Magazines)

Le verre est repris par OI France.

Les dépenses diverses correspondent principalement à l'achat de bacs de tri pour la collecte sélective en Porte à Porte sur la commune de Bagnoles de l'Orne et à l'acquisition/maintenance de colonnes destinées à la collecte sélective.

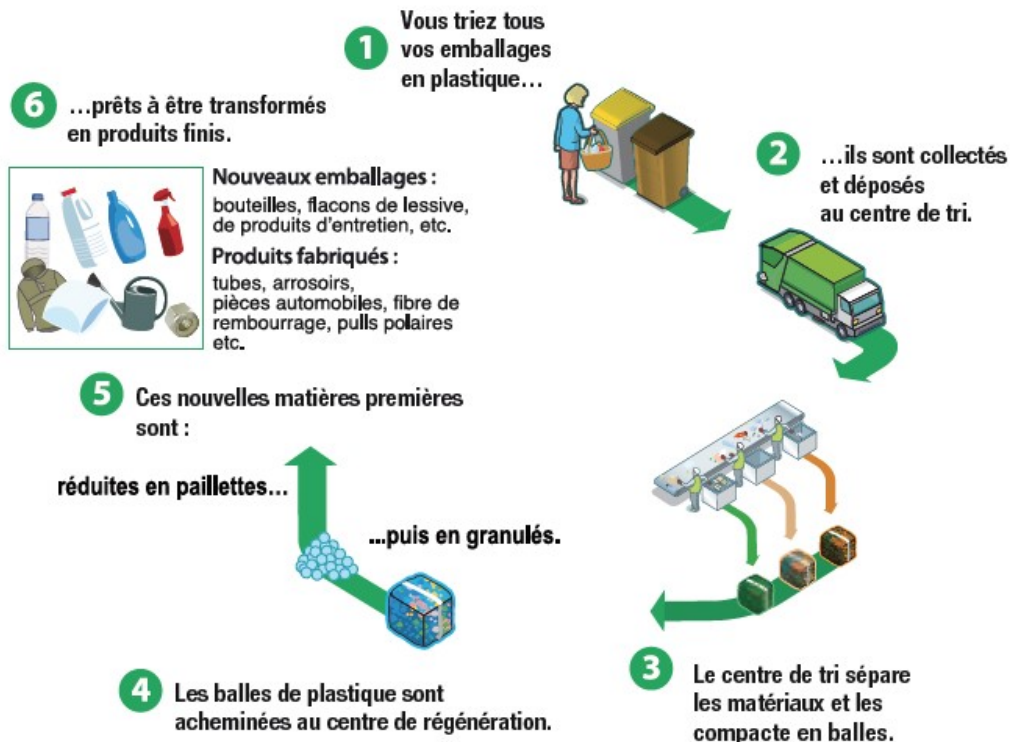
**EVOLUTION DES COÛTS DE REVIENT / HAB.
Collecte et traitement des OM et CS**



Les soutiens et les rachats de matériaux font baisser le coût de la collecte sélective de 30%.

TRIER COÛTE 3 FOIS MOINS CHER

BOUCLE DU RECYCLAGE DES EMBALLAGES PLASTIQUES



II-C LES DECHETERIES INTERCOMMUNALES

DECHETERIE - DEPENSES

PRESTATAIRES	PRESTATIONS	MONTANT
PRESTATAIRES MARCHE	DOR, GNI, GI, CARTONS, BOIS, FERRAILLES, DECHETS VERTS, DMS, COMPOSTAGE/TRANSPORT/BROYAGE DECHETS VERTS,	489 062,92 €
SPHERE	LOCATIONS BENNES	1 479,84 €
Etude préalable travaux à la déchèterie de Juvigny		52 145,12 €
Dépenses diverses (téléphones, déplacements, fonctionnement, équipements, assurances...)		38 406,32 €
Charges de personnel		106 080,91 €
Total dépenses.....		-687 175,11 €
Participation SITCOM d'ARGENTAN		9 045,60 €
Reprise matériaux / soutien (OCAD3E)		60 704,54 €
Remboursement CIGAC (assurance personnel)		5 015,69 €
Recettes diverses (trop perçu, récupération de TVA)		2 350,53 €
Total recettes.....		77 116,36 €
Total dépenses - recettes.....		-610 058,75€

Les dépenses diverses correspondent :

- aux charges courantes (eau, électricité, assurances, taxes, téléphones...)
- à la fourniture de petits équipements (vêtements de travail, équipement des gardiens...)
- aux travaux et achats pour entretenir les sites.

Coût de revient par an et par habitant : 45,26 €

II-D BILAN FINANCIER GLOBAL - RECAPITULATIF

COÛTS LIÉS À LA GESTION DES DIFFERENTS DÉCHETS MÉNAGERS

	COLLECTE	TRANSPORT	TRAITEMENT
ORDURES MENAGERES			
<i>Porte A Porte</i>	29 999,79 €	34,63 €	135,09 €
<i>Apport Volontaire</i>	105,53 €	34,63 €	135,09 €
COLLECTE SELECTIVE			
<i>Verre</i>	93,35 €		
<i>Corps Creux (plastiques/métaux)</i>	651,16 €	113,30 €	385,85 €
<i>Corps plats (papiers/cartons)</i>	154,07 €	54,32 €	140,69 €
<i>Multimatériaux (Collecte en PAP à Bagnoles)</i>	4 983,24 €	65,96 €	228 €

Les prix s'entendent TTC, à la tonne, sauf **en bleu** : au forfait.

La collecte sélective bénéficie de soutien de la part de CITEO, éco-organisme agréé pour les emballages, et les matériaux sont revendus pour être recyclés.

GESTION DES OM, DE LA COLLECTE SELECTIVE ET DES DECHETERIES

DEPENSES		RECETTES	SOLDE
Ordures Ménagères	935 636,84	3 423,22	- 932 213,62 €
Collecte sélective	545 888,96	258 655,21	- 287 233,75 €
Déchèterie	687 175,11	77 116,36	- 610 058,75 €
			-1 829 506,12 €
Recette fiscale (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)			1 666 626 €
SOLDE DEFICITAIRE			- 162 880,12€

Le service présente un solde négatif de 162 880,12 € pour l'exercice 2022 en fonctionnement et investissement.

RECAPITULATIF DES COÛTS DE REVIENT / HAB. / AN

ANNEE	OMR	COLLECTE SELECTIVE	DECHETERIES
2020	49,29 €	9,02 €	29,92 €
2021	59,80 €	15,03 €	37,69 €
2022	69,15 €	21,31 €	45,26 €

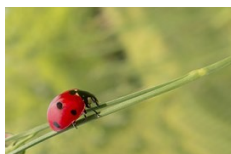
Le service parvient à réduire les coûts associés à la collecte et au traitement des déchets recyclables grâce à la vente des matériaux recyclés et aux versements de soutien des Éco-organismes agréés par l'État tels que CITÉO, Eco Mobilier...

FAITS MARQUANTS EN 2022

- ✚ **Création de flux « cartons » et « bois » à la déchèterie de Couterne**
Ces mesures ont permis la valorisation de près de 60 tonnes de matériaux voués auparavant à l'enfouissement.
- ✚ **Achat d'un container DMS à la déchèterie de Passais**
- ✚ **Lancement de l'étude pour l'optimisation du site de Juvigny**
- ✚ **Achat de composteurs pour les cimetières**

PROJETS A DEVELOPPER

- ✚ **Organisation :**
Création et structuration d'un service « Gestion et Prévention des Déchets » au sein du Pôle Technique de la CC Andaine-Passais.
- ✚ **Travaux :**
Optimisation et mise aux normes de la déchèterie de Juvigny (prévu de mars à novembre 2023).
Entretien des sites de Céaucé et Couterne : achat de bureaux modulaires et d'armoires DMS.
Remise en état de deux bennes 30m³.
Mise en place d'une benne ECOMOBILIER pour capter et valoriser une partie du flux actuel « encombrant » destiné à l'enfouissement.
- ✚ **Communication :**
Information ponctuelle auprès des habitants en fonction des erreurs constatées sur le geste de tri
Signalétique sur les différents points d'apport volontaire.
- ✚ **Programme de Prévention des déchets :**
Préparation au tri des biodéchets à mettre en place au 01/01/2024.
Poursuite de la promotion sur le compostage individuel avec la vente de composteurs aux particuliers.
Formation auprès du personnel des communes membres.



ANNEXES

Annexe 1 - Localisation des points de collecte d'apport volontaire

Communes	Points de collecte	ECO 5000	Plastiques / Métal	Verre	Papier / Cartons	ECO TLC
Juvigny Val d'Andaine						
Juvigny Sous Andaine	Parking CC Andaine Passais					
	Lotissement « La Forge »					
	Montpassage					
	Déchetterie					
	Résidence du Bocage					
	Parking Ets Tissier					
	Rue du panorama					
	Les Clairets					
	Stade					
	Manoir du Lys					
La Baroche Sous Lucé	Parking épicerie					
	Maldaré					
	Route de Céaucé					
	Carrefour Avrilly					
	Le grand Quincé					
Sept Forges	Derrière le stade					
	Cimetière					
Loré	Mairie					
	Carrefour VC102 et RD85					
Beaulandais	Cimetière					
Lucé	Cimetière					
Saint Denis de Villeneuve	Direction Céaucé D267					
Rives d'Andaine						
La Chapelle d'Andaine	Cimetière					
	Résidence du Bocage					
	Parking magasin Carrefour					
	Maison de retraite					
	L'Aubépine					
	Les Houlettes					
	Salle polyvalente					
Couterne	Déchetterie					
	Parking Mairie					
	Salle des fêtes					
	Lotissement Beausoleil					
	La Huberdière					
	La Grillonnière					
	Launay					
Geneslay	Parking rue du lavoir					
Haleine	Parking Mairie					

Communes	Points de collecte	ECO 5000	Plastiques / Métal	Verre	Papier / Cartons	ECO TLC
Passais Villages						
Passais la Conception	Services Techniques					
	Salle multiculturelle					
	Maison de retraite					
L'Epinay le Comte	Place centrale					
Saint Siméon	Mairie					
Bagnoles de l'Orne Normandie						
Bagnoles de l'Orne	La gare					
	Camping de la Vée					
	Résidence de la Madeleine					
	Parking services techniques					
	Rue du vieux moulin					
	Hôtel Tessé					
	Parking maison médicale					
	Centre de rééducation					
	Parking magasin Casino					
Saint Michel des Andaines	L'Etre Delangle					
Autres communes						
Tessé-Froulay	Entrée du bourg					
	D24 Le Clos					
	La Nerrerie					
	Cimetière					
Céaucé	Derrière la Mairie					
	Stade					
	Gymnase					
	Déchèterie					
Perrou	Salle Mairie					
Torchamp	Place centrale					
Saint Mars d'Egrenne	Salle des fêtes					
Saint Roch Sur Egrenne	Eglise					
Saint Fraimbault	Parking services techniques					
Mantilly	Stade					

Annexe 2 - Organisation et desserte des collectes en porte-à-porte des OMR

C1 : 1 fois par semaine

C2 : 2 fois par semaine*Communes avec des points de regroupement

Seules les communes de Loré et Lucé ne sont pas desservies par le porte à porte.

Seule la commune déléguée de Bagnoles de l'Orne est concernée par la desserte de la collecte au porte à porte des recyclables secs (hors verre).

Communes adhérentes	Communes déléguées	Desserte	Fréquence
Bagnoles-de-l'orne-Normandie	Bagnoles de l'Orne	Bourg et campagne	C1
	St-Michel-des-Andaines	Bourg et campagne*	C1
Céaucé		Bourg et campagne*	C1
Juvigny Val d'Andaine	Baroche-sous-Lucé	Bourg*	C1
	Beaulandais	Bourg et campagne	C1
	Juvigny-sous-Andaine	Bourg*	C1
	Loré	-	
	Lucé	-	
	St-Denis-de-Villeneuve	-	
	Sept-Forges	Bourg	C1
Mantilly		Bourg et campagne	C1
Passais Villages	Passais-la-Conception	Bourg et campagne	C1
	L'Épinay-le-compte	Bourg et campagne	C1
	St-Siméon	Bourg et campagne	C1
Perrou		Bourg et campagne*	C1
Rives d'Andaine	La Chapelle d'Andaine	Bourg et campagne*	C1
	Geneslay	Bourg et campagne*	C1
	Haleine	Bourg et campagne*	C1
	Couterne	Bourg et campagne*	C1
St-Fraimbault		Bourg et campagne	C1
St-Mars-d'Egrenne		Bourg et campagne	C1
St-Roch-sur-Egrenne		Bourg et campagne	C1
Tessé-Froulay		L'Érable-Les Buards*	C1
Torchamp		Bourg et campagne	C1

Annexe 3 - Répartition tonnage / caractérisation / déchèterie en 2022

	TOUT- VENANT	GRAVATS	GRAVATS NON INERTES	BOIS	VEGETAUX	CARTONS	FERRAILLES	MOBILIER	D3E	HUILES MINERALES	HUILES VEGETALES	Autres DDS	PILES	TOTAL
Céaucé	170,36	34,32	7,36	50,10	169,26	18,14	22,28	-	20,723	2,7	0,374	7,566	1,231	504,414
Couterne	410,60	66,72	-	30,46	417,12	22,77	49,3	84,53	39,823	-	0,664	11,091	0,646	1 133,724
Juvigny sous Andaine	538,80	32,76	39,94	131,44	505,42	43,06	66,12	84,53	42,23	1,68	-	10,767	0,552	1 497,299
Passais la Conception	293,81	-	14,80	99,78	196,52	20,98	51,8	-	34,553	-	0,39	7,144	0,263	720,04
TOTAL	1 413,57	133,80	62,10	311,78	1 288,32	104,95	189,5	169,06	137,329	4,38	1,428	36,568	2,692	3 855,477